



N° ~~0154~~ /MAEPA/SG/DGADAG/DPPER

P2.2.1 J

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/SPECIALISTE, EXPERT EN ANALYSE SPATIALEMENT EXPLICITE DE L'HETEROGENEITE DES SOLS

1. Contexte

L'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG), est un organe d'exécution des politiques de développement du Gouvernement. Dans le cadre du Programme CAFI 2, elle a reçu un financement dans le but d'élaborer la carte des terres agricoles. A cet effet, une partie du budget de ce programme a été affecté pour l'élaboration de la carte des sols agricoles.

Dans ce contexte, l'ADAG envisage de recruter un Consultant ou Spécialiste, Expert en analyse spatialement explicite de l'hétérogénéité des sols.

2. Objectifs de la prestation

L'objectif global de cette prestation est de procéder à l'analyse spatialement explicite de l'hétérogénéité des sols.

3. Méthodologie

Le consultant proposera ses propres méthodes et techniques pour répondre à l'objectif du thème. Il devra prévoir aussi un programme de collecte des données, tout en intégrant les entretiens avec des personnes ressources, ainsi qu'avec la sphère de partenaires institutionnels, afin d'assurer la prise en compte de leurs orientations.

La prestation sera réalisée sous la supervision technique de l'ADAG. Toutefois, il n'est pas exclu que l'UGP puisse effectuer des missions de contrôle.

4. Résultats attendus de la prestation

L'ADAG attend du Consultant, un rapport contenant des informations pertinentes sur l'analyse spatialement explicite de l'hétérogénéité des sols afin de contribuer à l'élaboration de la carte des terres agricoles.

Le rapport final doit être présentés sous forme numérique et imprimé (en format numérique Word et document papier accompagné des annexes, dans un document à part) en 3 exemplaires et présenté à ADAG dans les délais prévus par la consultation.

5. Qualifications et connaissances

Le Consultant doit être **géomatique**, doté d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans. Il doit avoir :

- réaliser ou participer à la réalisation au moins une étude relative à l'élaboration d'une carte agricole ;
- des connaissances sur les aspects environnementaux ;
- une grande capacité de rédaction en Français ;
- des capacités de travailler en équipe ;
- l'informatique et de ses applications ;

6. Durée de la prestation

La durée de la prestation est de deux ans, y compris le temps des déplacements sur l'ensemble du territoire national, ainsi que les activités de préparation et d'analyse de la documentation, de la préparation des enquêtes terrains, des interviews et la collecte des informations, analyse des données et de la rédaction du rapport et impression de la carte des sols.

Le consultant proposera chronogramme d'activités et une méthodologie dans son offre technique. Cette méthodologie sera validée par l'ADAG en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet.

7. Soumission des offres

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre des offres comprenant :

- Le CV détaillé en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la consultation ainsi que les copies des attestations issues des prestations similaires.
- La compréhension des besoins et des services attendus à travers l'interprétation des termes de référence.
- L'approche et les méthodes suggérées afin d'atteindre les objectifs fixés.

8. Remise des offres

Le candidat doit soumettre son offre sous pli fermé portant sur le verso « offre de candidature ». L'enveloppe doit être bien fermée sans logo, portant la mention « pour le recrutement d'un consultant/spécialiste, expert en analyse spatialement explicite de l'hétérogénéité des sols », adressée à : **Mr le Directeur Général de l'Agence de Développement Agricole du Gabon, au plus tard le 10 août 2020 à 12h00.**

Après examen des dossiers, le (la) candidat(e) retenu(e) sera contacté (e) directement par l'ADAG.

NB : Aucun dossier ne sera rendu aux postulants.

07 AOUT 2020

Le Directeur Général


Rolexin NGANGORI ADAMAS